



**A REMPLIR LISIBLEMENT ET COMPLETEMENT
RECTO-VERSO**

Demande d'inscription au stage

Stage Actualités Juridiques en Institut du Travail (IDT)

Du : 5 au 9 février 2024

Semaine : 6

A : Strasbourg

Toutes les informations doivent être portées dans le questionnaire, sinon la demande sera retournée. **Ce document doit être transmis à l'Union départementale et/ou à la Fédération signé et daté obligatoirement par le demandeur et par le Secrétaire du syndicat.**

CONDITIONS D'ACCES POUR PARTICIPER AU STAGE

**Avoir participé au stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
Avoir déjà une formation syndicale et juridique de base
(« Connaître ses droits 1 » et « Connaître ses droits 2 »)
Etre appelé(e) à intervenir dans le domaine juridique dans le cadre des Unions
départementales ou des Fédérations nationales
Etre présenté(e) par l'Union départementale ou la Fédération nationale**

ADRESSE DU STAGIAIRE

NOM :	Prénom :
Adresse précise :	
Code postal :	Ville :
Téléphone personnel :	
E-mail (<i>écrire très lisiblement svp</i>) :	
Date d'adhésion à FO :	N° de Sécurité Sociale :
Union départementale FO :	
Fédération FO :	

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR

Nom de l'entreprise :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone professionnel :	

Nombre de salariés dans l'entreprise : **Secteur :** Public Privé

Fonctions syndicales

Secrétaire de syndicat ou de section syndicale
 Trésorier(e) de syndicat ou de section syndicale
 Membre du bureau du syndicat
 Membre du bureau ou de la CE de la Fédération, de l'UD ou de l'UL
 Délégué(e) syndical(e)
 Représentant(e) de section syndicale
 Représentant(e) syndical(e) au CSE
 Représentant(e) syndical(e) au CEE
 Représentant(e) au Comité de Groupe
 Représentant(e) syndical(e) à la CSSCT
 Défenseur devant les prud'hommes
 Conseiller du salarié

Fonctions électives

Membre du CSE
 Membre du CCE
 Membre de la CSSCT
 Conseiller prud'homme
 - Section

Autres :

Participations à des stages ? oui non
Si oui, merci de préciser le ou les stages effectués :

•	Année :

Munissez-vous d'un RIB (original) ou d'un RIP pour votre arrivée à l'Institut

ACCORDS

	Date	Signature ou cachet obligatoire pour UD et/ou Fédération
Stagiaire		
Syndicat		
UD et/ou Fédération		



Secteur des Affaires juridiques et du Droit syndical

Numéro 179-2023

Réf. : FS/PDR/GF/SME

Paris, le 08 décembre 2023

**STAGE CONFÉDÉRAL « ACTUALITÉS JURIDIQUES »
INSTITUT DU TRAVAIL (IDT) DE STRASBOURG
5 AU 9 FÉVRIER 2024**

Chères et chers camarades,

Les textes législatifs et la jurisprudence, en perpétuel mouvement, nécessitent une mise à jour régulière des connaissances.

Eu égard aux nouveaux défis de protection du droit du travail, l'information juridique est indispensable.

Le Secteur des Affaires juridiques et du droit syndical propose, comme tous les ans, son stage :

« Actualités juridiques »

Du 5 au 9 février 2024

(soit 5 jours et jusqu'au vendredi 12h30)

à l'IDT de Strasbourg

39 avenue de la Forêt Noire - 67000 Strasbourg.

Ce stage portera sur la santé et la surveillance des salariés (notamment le rôle du médecin du travail, le licenciement en cas d'accident, de maladie ou d'inaptitude médicale...) et reviendra également sur les apports du droit de l'Union européenne en matière de congés payés et d'arrêt maladie. Le programme définitif sera adressé prochainement aux participant(e)s retenu(e)s.

Nous vous rappelons que les candidat(e)s intéressé(e)s doivent impérativement avoir suivi au préalable l'ensemble des stages juridiques suivants :

- « Découverte FO et moyens d'actions du syndicat »,
- « Connaître ses droits 1 »,
- « Connaître ses droits 2 ».

Nous vous remercions de noter que les places sont limitées à 18 participant(e)s. Une liste complémentaire est prévue en cas de désistement.



Circulaire confédérale

Vous trouverez, ci-joint, la fiche de candidature spécifique à ce stage à remplir avec la plus grande attention vous permettant de vous inscrire (ne pas oublier de renseigner la rubrique des stages préalables effectués) ainsi qu'un modèle de demande d'autorisation d'absence.

Amitiés syndicales.

Patricia DREVON
Secrétaire confédérale

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Annexe 1 : Fiche de candidature à renvoyer avant le 2 janvier 2024 auprès du Secteur des Affaires juridiques dûment signée + cachet de l'UD ou de la FD.

Annexe 2 : Modèle de « demande d'autorisation d'absence », à n'envoyer à l'employeur qu'en cas d'acceptation de la candidature.

Nom Prénom du stagiaire
Adresse
.....
.....

Nom Employeur
Adresse
.....
.....

Ville, le

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicaleⁱ (article L 2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du 5 au 9 février 2024 (5 jours) pour participer à une session d'études syndicales organisée par le secteur des Affaires juridiques et du droit syndical de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

L'ordonnance 2017-1386 du 22 septembre dans son article 6 (JO du 23 septembre 2017) a modifié les règles régissant jusqu'alors les pertes de salaire dans le cadre du congé de formation économique, sociale et syndicale. Ainsi, l'article L. 2145-6 alinéa 1 est rédigé comme suit :
« le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a **droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération** ».